© Drogues Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Sevrage de mon conjoint

Par Lilirose Postée le 09/07/2023 15:18

> Bonjour, J'aimerais trouver de l'aide.. Mon conjoint m'a avoué il y a 15jours qu'il était retombé dans la cocaïne (basé), depuis il essaye de se sevrer tout seul il n'a rien repris depuis 15jours mais il est tomber dans une grande dépression, pu le goût à rien, regard vide, vidé de ces sentiments et émotions, il dort du matin au soir..il me dit qu'il ne veut pas que sa se termine mais je suis laissée de côté il veut rarement me voir, lui qui me disait je t'aime 50fois par jours il est incapable à l'heure d'aujourd'hui de me le redire depuis 15jours.. il me dit qu'il ne sait pu où il en est, il pleure souvent en me disant qu'il fait du mal a son entourage mais qu'il est incapable de gérer la situation que sa le dépasse.. On a pris contact avec un centre d'addictologie car il veut se faire accompagner par des professionnels pour pouvoir allé mieux, on attend leurs réponses. Je ne sais pas la réaction de personne en sevrage, je ne sais donc pas quel comportement avoir.. dois-je continuer de lui montrer que je suis la tout les jours? Dois-je le laisser pendant plusieurs jours ? Je ne sais pu.. qu'ell Mercii

---

Mise en ligne le 12/07/2023

Bonjour,

L’arrêt de consommations de crack (ou cocaïne basée) peut être très difficile, très éprouvant. Cela peut s’apparenter effectivement à un mouvement dépressif se traduisant par de l’abattement, une grande sensation de fatigue, de l’anxiété… Ce syndrome de sevrage peut durer plusieurs semaines pendant lesquelles la personne va souvent être envahie de pensées intrusives autour du produit, d’envie irrépressible d’en consommer (craving).

Il semble que votre conjoint ait besoin de mettre quelques distances dans ce contexte particulier de sevrage, c’est important de le respecter. S’il ne se sent pas en capacité d’être pleinement avec vous, c’est important de l’entendre sans en tirer de conclusion hâtive. Nous comprenons que cela vous affecte et que votre souhait soit de l’aider. Vous le lui avez probablement exprimé, si ce n’est pas le cas vous pouvez le faire, mais lui seul pourra vous dire au fil des jours ce dont il a besoin.

Le fait que des contacts aient été pris avec des professionnels de l’addictologie, que votre conjoint veuille se faire accompagner, nous paraît très encourageant. Cela témoigne d’une volonté à mettre des choses en place pour avancer et tenter d’aller mieux, durablement. C’est à saluer ! Peut-être pourrez-vous bénéficier en tant que proche de consultation également si vous ressentez la nécessité d’être conseillée et soutenue de votre

côté. La plupart des CSAPA (Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) offre cette possibilité à l'entourage.

Si l’un comme l’autre avez envie, besoin, de revenir vers nous il ne faut pas hésiter bien entendu. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat en direct e 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Bien à vous.

En savoir plus :

- "Le crack"